EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Gérard BOHNER à Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Jean-Christophe CERVANTES demande au nom du Groupe Communiste et Républicain –Front de Gauche une suspension de séance pour recevoir les manifestants. M. le Maire accède à cette demande et propose de recevoir une délégation de 5 à 6 personnes avec les présidents de groupe de la majorité et le président du Groupe Front de Gauche Place au Peuple. Monsieur le Maire suspend celle-ci à 18h10.
Mesdames Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Valérie BERNARD, Messieurs Jean-Luc BLANC, Abdelmajid MELLOUKI, Philippe BOHELAY, Jean-Pierre BRENAS arrivent pendant l'interruption de séance.
M. le Maire reprend la séance à 19h35 après avoir vérifié que le quorum est atteint et constate que Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, élus du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre ont quitté la séance pendant l'interruption de séance (fin des pouvoirs).
M. Nicolas BONNET arrive pendant la présentation commune aux 8 premières questions (fin du pouvoir donné à Mme Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°11).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°11.

M. Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Florent NARANJO arrive avant le vote de la question n°16 (fin du pouvoir donné à M. Guillaume VIMONT).
Mme Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°19 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.

Rapport N° 84

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Un crédit global de 36 000 euros est prévu au budget pour les associations et aides à projets internationaux dont le reliquat est de 23 500 euros.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

LES EAUX VIVES : 1 000 euros

L'association « Les Eaux Vives », créée en 1978, a pour but d'apporter une aide humanitaire morale, matérielle et physique aux personnes dans le besoin, en France et à l'étranger, en particulier dans les pays en voie de développement.

Depuis 2003, l'association « Les Eaux Vives » a mis en œuvre et réalisé plusieurs projets de coopération avec le Burkina Faso, en s'appuyant systématiquement sur les compétences et les infrastructures en place : équipement d'un hôpital, construction de classes pour une école primaire, construction d'un dispensaire, aménagement d'une maternité et construction d'une banque de céréales.

Le projet porté par l'association consiste en la réalisation d'un forage avec château d'eau et pompe solaire dans le village de Doudou (8500 habitants) dans la région de Koudougou. Cet équipement permettra l'accès à l'eau potable pour une école, un dispensaire et une maternité qui n'ont pour l'instant qu'un accès limité à l'eau (pompe à main éloignée des bâtiments).

Pour réaliser ce projet, l'association « Les Eaux Vives » est en contact avec un Centre de Formation Professionnelle de Ouagadougou qui travaille avec des lycées professionnels auvergnats dont le lycée Roger Claustres.

Afin de mener à bien cette action, l'association « Les Eaux Vives » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 2 000 euros sur un budget global de 40 425 euros. Elle a également sollicité une aide financière du Conseil Départemental de l'Allier et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

AUVERGNE-BURKINA COORDINATION & DÉVELOPPEMENT : 3 000 euros

L'association « Auvergne-Burkina Coordination & Développement », fondée en 2012, est née d'un partenariat entre des lycées professionnels auvergnats et des établissements scolaires burkinabè. Elle a pour principaux objectifs le soutien de l'enseignement au Burkina Faso et le développement d'échanges professionnels et culturels entre la France et le Burkina Faso.

Le projet porté par l'association consiste en l'élaboration de manuels scolaires en langage des signes burkinabè et se trouve actuellement en phase de finalisation (la mise en page et la pré-impression sont terminées). Il a été mené par deux établissements scolaires de Clermont-Ferrand (les lycées Roger Claustres et La Fayette) ainsi que l'Institut Départemental de Jeunes Sourds Les Gravouses.

L'association « Auvergne-Burkina Coordination & Développement » est en contact avec le Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP) pour le suivi du projet et a également sollicité une aide financière de 3 000 euros via l'appel à projet « Pas d'éducation, pas d'avenir » organisé par la Ligue de l'enseignement et Solidarité laïque.

Afin de mener à bien cette action, l'association « Auvergne-Burkina Coordination & Développement » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 5 000 euros sur un budget global de 11 984 euros.
Compte-tenu de l'impact de ce projet destiné à un public de jeunes sourds et de l'implication de 3 établissements scolaires clermontois, nous proposons une participation de la Ville à hauteur de 3 000 euros équivalente aux sollicitations auprès d'autres partenaires potentiels.

ASSOCIATION CULTURELLE LATINO AMERICAINE DE FRANCE : 350 euros

L' « Association Culturelle Latino Américaine de France » (ACLAF) créée en octobre 1998 à Clermont-Ferrand, a pour buts de promouvoir les cultures de l'Amérique latine (spectacles, conférences, expositions, etc) et d'accueillir les ressortissants de ces pays latino américains pour faciliter leur intégration sur le territoire. Elle encadre depuis 2010 des étudiants de l'UBP pour l'organisation de projets culturels et fait partie du « Festival Magma 03 » depuis 2012.

L' « Association Culturelle Latino Américaine de France » compte une cinquantaine d'adhérents. Il n'existe pas de fédération nationale, mais on recense 2 autres ACLAF en France (à Lyon et dans l'Allier).

Pour cette année, l' « Association Culturelle Latino Américaine de France » souhaite organiser la XIIème édition de la « Nuit Hispanique ». Elle veut mettre à l'honneur des pays qui ont conservé les langues amérindiennes notamment le Guatemala et la Bolivie.

Pour ce projet, elle prévoit d'inviter entre 15 et 20 artistes (venant de l'Allier, Haute Loire, Lyon, Toulon et Belgique) pour animer cette soirée, qui serait gratuite et ouverte à tous
À cette occasion, l' « Association Culturelle Latino Américaine de France » a prévu d'accueillir M. Paul Guevara Avila, ambassadeur de Bolivie (depuis 2012) et M. Marco Tulio Gustavo Chicas, ambassadeur du Guatemala (depuis 2013).

De ce fait, l' « Association Culturelle Latino Américaine de France » sollicite le soutien de la Ville pour l'organisation de cette manifestation à la hauteur de 1 000 euros sur un budget global 5 000 euros.
A ce jour, elle n'a pas d'autres co-financeurs. Une aide de 350 euros est proposée pour soutenir cette action.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 juillet 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER